

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2016)  
**Heft:** 2129

**Buchbesprechung:** Sur le front français : Verdun et l'Argonne [Robert de Traz]

**Autor:** Jeanneret, Pierre

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sécurité nationale et d'intérêt public.

Le groupe des autorités nationales de protection des données, dit «G29», a émis un [communiqué](#) très dubitatif. L'accord prévoit qu'en cas de plainte d'un individu, l'autorité de régulation des données de son pays traitera avec le département fédéral du commerce américain pour résoudre le litige. En cas de désaccord persistant, un mécanisme d'arbitrage, dont le texte du traité ne dit rien, sera mis en place.

Le communiqué de presse [annonçant l'accord](#) comprend une phrase assez ahurissante qui vaut d'être reproduite: «*Redress possibility in the area of national security for EU citizens' will be handled by an Ombudsman independent from the US intelligence services.*» Inutile de préciser

que ce communiqué n'existe qu'en anglais. Il indique donc que l'ombudsman - qui sera désigné par qui? comment? pourquoi faire? nul ne le sait pour l'instant - sera indépendant des services de renseignement américains, ce qui semble être la moindre des choses. Mais si le communiqué éprouve le besoin de le préciser, c'est que le poids des dits services, la NSA sans doute pour l'essentiel, pèse vraiment lourd dans l'élaboration du texte.

Notre pays ne semble pas concerné par un accord entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Nous avions écrit voici quelques mois que la Suisse était condamnée à en reprendre les termes tels quels, tant on imagine mal un traité spécifique entre la Confédération et les USA. Mais la donne a quelque peu changé. Le Brexit va-t-il modifier

l'attitude du Royaume-Uni? Après tout, l'accord a été conclu après le vote britannique, mais on sait aussi les liens très étroits entre les services secrets de la couronne et ceux des Américains depuis [1946](#). Par ailleurs, une cour d'appel américaine vient de donner [raison à Microsoft](#), qui refusait de transmettre aux autorités des Etats-Unis des données stockées sur des serveurs en Europe.

Bref, ce dossier particulièrement opaque et complexe de la protection des données personnelles vis-à-vis des Etats-Unis, de leur gouvernement et de leurs entreprises connaîtra probablement d'autres rebondissements. Dès lors, il est sans doute urgent d'attendre. Pour une fois, la réserve et l'attentisme de la diplomatie suisse s'avèrent incontestablement des atouts.

## Les batailles de 1914-18 vues par un observateur suisse

Robert de Traz, *Sur le front français. Verdun et l'Argonne*, Genève, Slatkine, 2016, 83 pages

Pierre Jeanneret - 12 juillet 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29631>

Le centenaire de la première guerre mondiale a suscité la publication de nombreux ouvrages. Parmi ceux-ci, l'historiographie suisse n'est pas en reste.

Plusieurs des écrits dus à nos compatriotes font suite à des missions d'observation sur le front Ouest. Par exemple, en

août 1916, un certain lieutenant-colonel Henri Guisan eut pour tâche d'observer les positions françaises en Argonne. Il en ramena un rapport.

Dans le [petit ouvrage](#) dont il est question ici, l'auteur n'est pas un militaire de carrière, mais un écrivain et journaliste.

Robert de Traz (1884-1951) a sa rue à Genève, même s'il est passablement oublié aujourd'hui. Aux côtés d'Alexandre et Charles-Albert Cingria, William Martin, Charles Ferdinand Ramuz, Gonzague de Reynold et d'autres, il participa à la revue *Voile latine* (1906-1910), où sa présence semble avoir

fortement concouru aux conflits internes qui mirent fin à cette aventure intellectuelle et littéraire. Puis il fonda une autre revue, *Les Feuillets*, que l'on peut situer à l'extrême droite de l'échiquier politique. Ecrivain, il publia en 1913 *L'Homme dans le rang*, qui exalte l'esprit militaire et même la guerre, «*dure épreuve révélatrice d'héroïsme*», «*une grande action de nettoyage*».

Collaborant depuis 1909 au *Journal de Genève* avec des critiques et reportages, il fut envoyé par ce journal, au printemps 1917, sur le front français. Il en rapporta six articles, qui sont reproduits aujourd'hui dans le livre paru aux Editions Slatkine.

Dans son reportage, il oscille constamment entre le témoin «*objectif*» et le propagandiste francophile. Sa germanophobie ne fait pas l'ombre d'un doute: «*Pourtant ils [les Allemands] ont envahi cette contrée pacifique, enivrés non seulement d'orgueil, de vin, de fatigue, de victoire, mais aussi du bonheur de posséder une si belle proie, de maîtriser une civilisation qu'ils avouent supérieure et qu'ils croyaient désarmée.*» Les ruines des villages en Argonne proclament «*le désir, la volonté de vengeance. A la place des Allemands, j'aurais quelque inquiétude: leur crime abominable, et qui révolte le cœur aussi bien que la raison, ne demeurera pas impuni*». Il

anticipe sur les clauses léonines du traité de Versailles qui seront imposées à l'Allemagne vaincue.

Dans le train qui l'amène de Paris vers la zone des armées, il constate chez les soldats et officiers «*une discipline de bonne humeur*» et estime que «*la gaieté est une vertu de la guerre!* Il restera toute sa vie attaché à la pensée nationaliste de Barrès. Ce qui l'amènera pendant la deuxième guerre mondiale à se rapprocher des milieux pétainistes et collaborationnistes.

Parvenu dans la zone des combats, à Verdun, il est impressionné par les terribles dégâts infligés à la nature: «*Ce ne sont plus des arbres, mais des piquets, des bouts de bâton noircis au feu. [...] On n'y reconnaît plus rien de normal, d'habituel. Tout a été retourné, malaxé, pilonné en une affreuse bouillie. [...] Plus rien ne s'élève verticalement vers le ciel; tout a été écrasé sur le sol.*» Quant à la ville de Verdun elle-même, c'est une ville morte, qui a été vidée de ses habitants. En revanche, Robert de Traz semble moins sensible au sort des hommes... Ou alors, il tait ce qu'il a pu voir par souci de ne pas nuire à la cause française qui lui est chère. C'est particulièrement sensible dans le dernier article, intitulé «*Soldats*». C'est une apologie du soldat français, de la nourriture fournie, de son équipement, de son moral!

L'auteur porte aussi quelques jugements de caractère strictement militaire. Certains sont erronés. Ainsi lorsqu'il affirme: «*L'art exquis [sic] des artilleurs français s'est encore perfectionné durant la guerre: ils sont les maîtres incontestés du canon.*» C'est passer sous silence l'écrasante supériorité allemande en artillerie lourde. En revanche, il a bien perçu que la guerre moderne est devenue une «*entreprise industrielle*», qui laisse peu de place à l'héroïsme auquel il était si attaché dans *L'Homme dans le rang*. Finalement dégoûté par la réalité de la guerre, Robert de Traz se fera le porte-parole d'un «*idéal européiste*» et militera pour la Société des Nations. Dans *L'Esprit de Genève* (1929), il exaltera la mission internationale de cette ville.

La publication des articles parus il y a presque un centenaire dans le *Journal de Genève* n'est certes pas intéressante, comme témoignage d'un «*neutre*» par ailleurs très engagé aux côtés de l'un des camps. Son reportage nous paraît cependant bien en deçà des récits de ceux qui ont vécu la guerre dans toute son horreur, dans la boue et le sang, tels Maurice Genevoix dans *Ceux de 14*, Roland Dorgelès dans *Les croix de bois*, Henri Barbusse dans *Le Feu* ou encore Erich-Maria Remarque dans *A l'ouest rien de nouveau*.